

ENQUÊTE ET AUDIANCE PUBLIQUE

Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec

Je suis citoyen, propriétaire d'une pépinière et d'une bleuetière. Ce projet m'interpelle puisque je consomme l'eau de ma municipalité pour l'arrosage de mes végétaux en pots et en champs. Cette eau est précieuse et l'utilisation que l'on veut en faire doit représenter l'intérêt des citoyens qui vivent sur le territoire.

Nous avons observé des baisses de pression d'eau cet été puisque les citernes servant à approvisionner l'eau aux différents puits de forage se remplissaient à la caserne de pompier de la municipalité. Dans les années futures, cette eau sera de plus en plus en demande par les entreprises gazières et les risques associés au manque d'eau seront préoccupants.

Le citoyen est laissé à lui-même et les agriculteurs aussi. Si je veux continuer l'exploitation de ma pépinière et prévenir les risques reliés au manque d'eau, il me faudra investir afin d'assurer les volumes d'eau qui étaient disponibles auparavant. Ce ne sera pas l'industrie gazière qui viendra me donner un coup de main; si la municipalité manque d'eau, ce ne sera pas non plus mes assurances qui couvriront d'éventuelles pertes de végétaux.

Le fleuve a été à son plus bas niveau jamais égalé cet été, il me semble que cette ressource demande d'être étudiée en profondeur.

L'industrie gazière ne parle que de retombées économiques et aucune d'entre elle n'a voulu expliquer les cas de contamination présents aux Etats-Unis. Un procédé industriel comporte des risques et les citoyens doivent être informés autant sur le plan économique que sur le plan environnemental.

Qu'elles sont les risques associés à la gaine de ciment protectrice de nos sources aquifères. Dans 10 ans, 15 ans, 20 ans, sera-elle encore sécuritaire? Quelles sont les normes pour la rendre sécuritaire? Il y a de nombreuses questions qui demeurent toujours sans réponses.

L'honnêteté et la transparence reste le meilleur moyen pour le gouvernement d'obtenir une certaine acceptabilité sociale dans ce dossier. C'est pourquoi il est important de considérer les citoyens de la vallée du St-Laurent et d'imposer un moratoire comme pour les 9 millions d'habitants de la ville de New York qui, eux, sont représentés par des dirigeants soucieux de la qualité de leur eau. Le fait de ne pas vouloir imposer de moratoire pour des raisons économiques démontrent que nos dirigeants sont beaucoup plus préoccupés par l'économie que le bien être de leurs citoyens.

Pour l'instant, les travaux devraient être arrêtés, les risques environnementaux devraient être évalués correctement ainsi que les réelles retombées économiques pour les québécois. Si plusieurs pays se lancent dans l'exploitation des gaz de schiste, le prix du gaz restera à son plus bas. Y gagnera t-on vraiment?

Développer des énergies renouvelables et devenir des leaders dans ce domaine devrait être la priorité de notre gouvernement. L'exploitation des gaz de schiste n'est pas une énergie renouvelable et comporte des risques. De plus, cela engendre des conflits sociaux pour plusieurs générations dans nos villages paisibles de la vallée du St-Laurent.

Si les citoyens sont prêt à faire face aux risques potentiels reliés à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste au Québec, à défaut d'un référendum, prenez le temps de bien faire les choses et expliquez leur directement les faits pour qu'ils puissent prendre une décision éclairée. Pour l'instant, les seuls gagnants dans cette histoire sont l'industrie et leurs actionnaires.

Philippe Gingras